

**RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES COOPERATEURS d'INAGO,
TENUE A MORESNET, CENTRE DE SOINS ST. JOSEPH, LE MARDI 11 JUIN 2019 à 19h30**

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de Madame Davina HOUBBEN, Présidente du Conseil d'administration, assistée de Madame Bénédicte LEGER, vice-présidente. Pour la présente réunion est désigné comme secrétaire de cette assemblée, Monsieur Jean-Marie KOHNEN, directeur général et secrétaire du Conseil d'administration.

La présidente signale que par courrier du 24 mai 2019, la tutelle a donné son accord sur les nominations statutaires décidées par l'assemblée générale et le conseil d'administration du 29 avril 2019.

COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Sont ici représentés comme suit, les six coopérateurs décrits dans les statuts, à savoir :

1. la commune de Plombières par :

- 1.1. Madame Davina HOUBBEN, conseillère communale domiciliée à 4850 PLOMBIERES, Bambusch, 67
- 1.2. Madame Christine PALM, conseillère communale domiciliée à 4850 PLOMBIERES, Kinkenweg, 55
- 1.3. Madame Bénédicte HAGEN, conseillère communale, domiciliée à 4851 PLOMBIERES, rue des écoles, 20
- 1.4. Madame Christine VANDEBERG, conseillère communale domiciliée à 4850 PLOMBIERES, Rue Langhaag, 99A

Les trois premières désignées par le Conseil Communal de cette commune, le trente et un janvier deux mille dix-neuf, la dernière en date du 7 mars 2019.

La Commune de Plombières détient deux mille cinq cent dix-sept (2.517) parts.

2. la Commune de La Calamine par :

- 2.1. Madame Iris LAMPERTZ, conseillère communale domiciliée à 4728 LA CALAMINE, Auf'm Genster, 6
- 2.2. Monsieur Max MUNNIX, conseiller communal, domicilié à 4728 LA CALAMINE, Panneshopp, 1

Désignés par le Conseil Communal de cette commune, le premier mars deux mille dix-neuf

La Commune de La Calamine détient deux mille six cent nonante-neuf (2.699) parts.

3. La Commune d'Aubel par :

- 3.1. Madame Céline DENOEL-HUBIN, conseillère communale, domiciliée à 4880 AUBEL, rue des Vergers, 5
- 3.2. Madame Bénédicte WILLEMS-LEGER, conseillère communale, domiciliée à 4880 AUBEL, rue de Messitert, 7

Désignés à cette fonction par le conseil communal de cette commune, le onze février deux mille dix-neuf.

La Commune d'Aubel détient deux mille cent-quatre (2.104) parts.

4. Le Centre Public d'Action Sociale de Plombières par :

- 4.1. Madame Odette BASTINGS, domiciliée à 4852 HOMBURG, rue de Sippenaeken, 114
- 4.2. Monsieur Jean-Marie MAGER, domicilié à 4850 PLOMBIERES, rue de Montzen, 109

Désignés à cette fonction par le Conseil dudit Centre, le douze février deux mille dix-neuf.

Le Centre Public d'Action Sociale de Plombières détient trente-trois mille sept cent quarante-six (33.746) parts.

5. Le Centre Public d'Action Sociale de La Calamine par :

5.1. Monsieur Erwin KLINKENBERG, domicilié à 4720 LA CALAMINE, rue Kloth, 37

5.2. Madame Maria DIDDEN, domiciliée à 4720 LA CALAMINE, rue Kloth, 52

Désignés à cette fonction par le Conseil dudit Centre, le premier mars deux mille dix-neuf.

Le Centre Public d'Action sociale de La Calamine détient trente-cinq mille trois cent cinquante-huit (35.358) parts.

6. Le Centre Public d'Action Sociale d'Aubel par :

6.1. Madame Céline HUBIN, domiciliée à 4880 AUBEL, rue des Vergers, 5

6.2. Madame Audrey JORIS, domiciliée à 4880 AUBEL, rue de Battice, 78

6.3. Madame Patricia MARCHETTI, domiciliée à 4880 AUBEL, rue Saint-Jean Sart, 43

Désignés à cette fonction par le conseil dudit Centre, le douze mars deux mille dix-neuf

Le Centre Public d'Action Sociale d'Aubel est propriétaire de trente-trois mille sept cent quarante-six (33.746) parts.

Sont également présents comme observateurs : Mesdames Ilona RENIER, Ilona BECKERS et Michelle HABETS, ainsi que Messieurs Evrard CABAY, Benoît DORTHU et André SCHEEN.

EXPOSE PREALABLE

1. Que les convocations contenant l'ordre du jour ont été transmises par voie électronique (ou, à défaut, par voie postale) aux délégués des communes et CPAS, ainsi que pour information à tous les bourgmestres, échevins, conseillers communaux, présidents et conseillers de CPAS, ainsi qu'aux administrations des communes et CPAS, le 10 mai 2019.

2. Qu'en vertu des articles 19 et 20 des statuts de l'intercommunale et en vertu de l'article L1522-2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, les délégués rapportent la délibération telle quelle à l'assemblée générale.

A défaut de délibération du conseil communal/CPAS, chaque délégué dispose d'un droit de vote correspondant au cinquième des parts attribuées à l'associé qu'il représente.

Que les conseils communaux d'Aubel et de La Calamine se sont prononcés **favorablement à l'unanimité** sur les points à l'ordre du jour, respectivement le 13 mai et le 20 mai 2019. Que le conseil communal de Plombières, en sa séance du 23 mai 2019, a décidé de laisser liberté de vote à ses délégués (une copie de ces délibérations est jointe au présent rapport).

Que les conseils des CPAS d'Aubel, Plombières et Aubel et La Calamine se sont prononcés **favorablement à l'unanimité** sur les points à l'ordre du jour respectivement le 21 mai, le 22 mai et le 4 juin 2019 (une copie de ces délibérations est jointe au présent rapport).

ORDRE DU JOUR

Madame la Présidente rappelle que l'assemblée a pour ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 avril 2019 (voir annexe)
- 2) Rapport du conseil d'administration (voir annexe)
- 3) Rapport du comité de rémunération (voir annexe)
- 4) Rapport du réviseur (dans le rapport annuel du conseil d'administration)
- 5) Approbation des comptes annuels au 31/12/2018
- 6) Affectation du résultat (déficit de 95.119,19 € à prélever de la réserve disponible)
- 7) Décharge au conseil d'administration
- 8) Décharge au Réviseur

- 9) Modification budgétaire 2019 (voir annexe)
- 10) Désignation d'un réviseur pour la vérification des comptes 2019-2020-2021
- 11) Communications.

A la demande du nouveau conseil d'administration, les explications sur les comptes et budgets seront plus brèves cette année, pour donner l'occasion aux directrices d'établissement, en fin de séance, de présenter leurs résidences.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 avril 2019

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport du conseil d'administration

Les membres de l'assemblée ont pu prendre connaissance du rapport.

Le directeur général donne des explications quant à l'évolution de l'emploi, l'évolution des interventions des CPAS et l'évolution des repas à domicile.

3. Rapport du comité de rémunération

Les membres de l'assemblée ont pu prendre connaissance du rapport, dans lequel le comité propose le statu quo des rémunérations et jetons de présence des administrateurs

L'assemblée générale en approuve le contenu.

4. Rapport du réviseur (dans le rapport annuel du conseil d'administration)

Les comptes se présentent comme suit :



	COMPTES 2017	BUDGET 2018	COMPTES 2018
Résidence Régina	106.171,71	40.000,00	72.604,87
Résidence La Kan	108.623,48	-25.000,00	-88.748,46
MRS St Joseph	-220.210,55	-250.000,00	-125.642,96
Résidences Services Régina			0,00
Foyer Horizon	1.593,48	0,00	193,54
Polyclinique de Moresnet	-418,03	0,00	-589,01
Polyclinique d'Aubel	0,00	0,00	0,00
Seniorbus	-8.701,66	-5.000,00	-178,44
Pôle support	55.750,25	0,00	47.241,27
Total	42.808,68	-240.000,00	-95.119,19

Conformément au mandat conféré par l'Assemblée générale de juin 2016 au bureau de réviseurs ACF Audit Belgium SA, devenu AXYLUM- TKS Audit sprl, Lascheter Weg, 30, 4700 EUPEN, Monsieur Alain KOHNEN, commissaire réviseur, a fait un rapport écrit daté au 6 mai 2019. Monsieur Alain KOHNEN confirme verbalement, en séance, la teneur du rapport.

Aucune question ne lui est soumise.

5. Approbation des comptes annuels au 31/12/2018

Madame la Présidente procède au vote :

	Nombre de parts représentées	Positif	Négatif	Abstention
Commune de Plombières	2.014	2.014	0	0
Commune de La Calamine	2.699	2.699	0	0
Commune d'Aubel	2.104	2.104	0	0
CPAS de Plombières	33.746	33.746	0	0
CPAS de La Calamine	35.358	35.358	0	0
CPAS d'Aubel	33.746	33.746	0	0
TOTAL	109.667	109.667	0	0

L'assemblée générale **APPROUVE** par 109.667 voix pour, 0 contre et 0 abstention, les comptes

Madame la Présidente tient à remercier vivement Madame Claudine CHARLIER qui, pour la seconde année consécutive, a procédé à la clôture des comptes annuels et à l'établissement du bilan, en l'absence de la responsable financière.

6. Affectation du résultat (déficit de 95.119,19 € à prélever de la réserve disponible)

Madame la Présidente procède au vote :

	Nombre de parts représentées	Positif	Négatif	Abstention
Commune de Plombières	2.014	2.014	0	0
Commune de La Calamine	2.699	2.699	0	0
Commune d'Aubel	2.104	2.104	0	0
CPAS de Plombières	33.746	33.746	0	0
CPAS de La Calamine	35.358	35.358	0	0
CPAS d'Aubel	33.746	33.746	0	0
TOTAL	109.667	109.667	0	0

L'assemblée générale approuve, par 109.667 voix pour, 0 contre et 0 abstention, l'affectation des résultats.

7. Décharge au conseil d'administration

Madame la Présidente procède au vote :

	Nombre de parts représentées	Positif	Négatif	Abstention
Commune de Plombières	2.014	2.014	0	0
Commune de La Calamine	2.699	2.699	0	0
Commune d'Aubel	2.104	2.104	0	0
CPAS de Plombières	33.746	33.746	0	0
CPAS de La Calamine	35.358	35.358	0	0
CPAS d'Aubel	33.746	33.746	0	0
TOTAL	109.667	109.667	0	0

L'assemblée générale par 109.667 voix pour, 0 contre et 0 abstention, donne décharge aux administrateurs de leur mandat au cours de l'exercice 2018

8. Décharge au réviseur

Madame la Présidente procède au vote :

	Nombre de parts représentées	Positif	Négatif	Abstention
Commune de Plombières	2.014	2.014	0	0
Commune de La Calamine	2.699	2.699	0	0
Commune d'Aubel	2.104	2.104	0	0
CPAS de Plombières	33.746	33.746	0	0
CPAS de La Calamine	35.358	35.358	0	0
CPAS d'Aubel	33.746	33.746	0	0
TOTAL	109.667	109.667	0	0

L'assemblée générale, par 109.667 voix pour, 0 contre et 0 abstention, donne décharge au réviseur de son mandat au cours de l'exercice 2018

9. Modification budgétaire 2019

La modification budgétaire se présente comme suit :

	COMPTES	BUDGET	MODIF BUDGET
	2018	2019	2019
Résidence La Kan	-88.748,46	0,00	-35.000,00
MRS St Joseph	-125.642,96	-170.000,00	-160.000,00
Résidences Services Régina	0,00	0,00	0,00
Foyer Horizon	193,54	0,00	0,00
Polyclinique de Moresnet	-589,01	0,00	0,00
Polyclinique d'Aubel	0,00	0,00	0,00
Seniorbus	-178,44	-5.000,00	-5.000,00
Pôle support	47.241,27	0,00	0,00
Total	-95.119,19	-100.000,00	-150.000,00

Le directeur général en résume les changements. L'assemblée générale n'a pas de questions.

Madame la Présidente procède au vote

	Nombre de parts représentées	Positif	Négatif	Abstention
Commune de Plombières	2.014	2.014	0	0
Commune de La Calamine	2.699	2.699	0	0
Commune d'Aubel	2.104	2.104	0	0
CPAS de Plombières	33.746	33.746	0	0
CPAS de La Calamine	35.358	35.358	0	0
CPAS d'Aubel	33.746	33.746	0	0
TOTAL	109.667	109.667	0	0

L'assemblée générale approuve, par 109.667 voix pour, 0 contre et 0 abstention, la modification budgétaire

Le directeur général rappelle que, comme annoncé depuis quelques années, à partir de 2020, il faudra recourir à un emprunt complémentaire pour financer de solde des travaux réalisés dans les différents établissements d'INAGO les dernières années de la législature précédente. Les intérêts de ces emprunts grèveront les comptes des années 2020 et suivantes.

Une des pistes est l'augmentation progressive du prix de journée payé par les résidents. En effet, les prix d'INAGO sont parmi les moins élevés de toute la région, ainsi que le montre le benchmark réalisé récemment

En Wallonie : Pannesheydt : 48,10 € ; Beloeil : 47,68 € ; Bèfve : 47,89 € ; Leonard de Vinci : 46,25 €

En Communauté Germanophone: prix 2018 : Astenet : 52,82 € ; Raeren : 50,47 € ; Eupen St Joseph : 53,60€ ; Eupen St Franziskus : 51,83 € ; Vivias : 54,57 €

10. Désignation d'un réviseur pour la vérification des comptes 2019-2020-2021

L'assemblée a pris connaissance des résultats du marché public relatif à la vérification des comptes 2019-2020-2021 d'INAGO

Critères	Pondération	BDO	TKS et Partners
Prix hors TVA	55 points	10.000€/an 30.000€ pour 3ans 48,13 points	8.750€/an 26.250€ pour 3ans 55,00 points
Approche d'audit, planning	45 points	37.50 points	37.50 points
	Points sur 100	85,63 points	92.50 points

Madame la Présidente procède au vote :

	Nombre de parts représentées	Positif	Négatif	Abstention
Commune de Plombières	2.104	2.104	0	0
Commune de La Calamine	2.699	2.699	0	0
Commune d'Aubel	2.104	2.104	0	0
CPAS de Plombières	33.746	33.746	0	0
CPAS de La Calamine	35.358	35.358	0	0
CPAS d'Aubel	33.746	33.746	0	0
TOTAL	109.667	106.667	0	0

L'assemblée générale approuve, par 109.667 voix pour, 0 contre et 0 abstention, la désignation du Bureau de réviseurs TKS d'Eupen (groupe Axylium) pour la vérification des comptes 2019-2020 et 2021.

11. Communications

A la demande du conseil d'administration, les trois directrices d'établissement Sabine Jamar, Martine Fischer et Gabrielle Tribels présentent les services offerts dans leurs résidences respectives.

Des visites seront organisées pour tous les conseillers communaux et CPAS intéressés, aux dates suivantes :

- le **samedi 24 août**, de 14 à 17h, à la Résidence Regina (+ résidences-services pour seniors) et au centre de soins St Joseph (+ appartements supervisés pour personnes avec handicap)
- le **samedi 7 septembre**, de 14 à 17h, à la Résidence la Kan et au chantier de la Résidence Leoni.

Avant de clôturer ma séance, le directeur général présente son futur adjoint, M. Yves DE SY, qui débutera ses fonctions le 26 août prochain.

Les trois directrices et la comptable sont remerciées chaleureusement par un bouquet de fleurs.

A l'aide d'une image, le directeur général rappelle que, en assemblée générale, on se trouve au sommet de la pyramide décisionnelle. La qualité des services et la réputation de nos établissements sont assurées par notre personnel qui, avec empathie, vit le quotidien de chaque résident et de chaque patient, dans le respect de son histoire de vie et en échange avec sa famille, Hier, comme aujourd'hui et comme demain, il importe que, à tous les échelons de décision, nous voyons un visage, un sourire, un destin.

La séance est levée à 20h45

Jean-Marie KOHNEN, Secrétaire

Davina HOUBBEN, Présidente